

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 229

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

y poro même dire les noms, y saie bin que ça in po difficile à craire, ai peu qu'en n'en troverait pu crai bin comme soli à djo d'adjedeu. Les fannes ain bin tschandgie dà tien ai ne faint pu quasi ran. Dain le temps ai l'étin aidé occupai, ai fayai cultivai di tchenne, di yin, ai fayai teyie, braquai, ribai, slégie, ai peu f'elai, des heuveyes to le long, main mitnain qu'ai n'ain pu ran ai faire de to soli, ai yeujan les gazettes, ai peu tête sorte de croyes écrits, ai vain berdelai avio les végennes, ai peu l'ain anco le temps de faire endiajai loues hannes. To de même y sai anco enne hichtoire que prouve en faveur des hannes, lai voici. Ai y avait in ménaidge de bons paysains qu'etin rétches, ai peu que n'avaian ran qu'enne baichatte, enne belle, donc y ne manquai pe d'aimateurs, main t le père avait dit en ses aimoreux, qu'y ne faisai ran di to, que de s'pimpai, qu'y était des maitenaias tò le long po faire sai toilette, ai n'avin pu le coraidge de lai demandaie en ménaidge. To de même ai l'en venié un que dié que to soli ne y faisai ran, qu'ai lai v'lai bin faire ai traivayie ai peu ai lai mairi. Tien ce feut le lendemain des naces, l'hanne se yeuvé; ai foraidge ses hétes, ai peu comme lai fanne ne yeuvaipai ai faisé le dédjunon, ai peu s'en vai en lai tchirue. Tien sa qu'au revenié à mèdè lai fanne n'avaian ran faie, ai faisé anco lai nonne, main ai ne dié ran ci djo li. Le lendemain ai faisé comme lai voye, main tien ai feut pra de partii ai l'aiporté le tchay à poye laivoué sai fanne était enco à yé, ai peu y dié, écoute bis, tien y reverai à mèdè, se lai noune n'ape prate, ai peu to le ménaidge bin rédu, te veux être fouetai comme ai fâ. Tien ai revenié à mèdè lai fanne était inco à yé, ai peu ran n'était faie, ai l'aitraipé le tchay, ai le bayié ai teni en sai fanne en y diain, te le tinré bin ai peu te ne le laitche-repé, il veut fouetai comme ai fâ, puisque ran n'a faie comme y avio dit; ai l'aimencé de le fouetai, ai peu le tchay de grimpai lai fanne djuque tien y feut tote roudge de sain, ai peu ai y dié loitché lo maitenain, ai l'en ai prou po adjedeu, demain se to n'ape en oedre tien y reverai no vian raicmencie; té quy tchay. Le lendemain lai fanne yeuvé tot à matin, y faisé le dedjunon, boté tot en oedre, ai peu tot aillai bin, y n'eul pu envie de teni le tchay. A bout de quelque temps le père allai voi comme soli allai dain ci neu ménaidge, ai trové que tot allai bin, sai baichatte y dié, ai vo fat vite allai lendre di bo à dvineleu, yon bin tien mon hanne veré sai vo trove à ran faire, ai veu vo faire ai teni le tchay, ai peu y raiconta comme son hanne avai faie po lai faire ai traivayie, son père trové que c'était bin faie. Ctu que n'ape de bôs veuté anco dire que ctu-ci n'é ran ai dire en l'ôta ?

L'hanne di vd.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 227 du *Pays du Dimanche* :

891. ENIGME.

Sol, Sole.

892. PEINTURE.

L'ŒILLET DU GAROFOLO.

Benvenuto Tisio, dit *Le Garofolo*, peignait un *Œillet* dans le coin de ses tableaux, comme une signature parlante, le mot italien *garofolo* signifiant *œillet*.

893. MOTS EN LOSANGE.

L
S A C
O R O N
L A V A L
R O M E
C A S
N E
L

894. ANAGRAMME.

Carnot. — Carton.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Lougarou à Chevenez ; Le mensonge est l'arme favorite du prince des ténèbres à Porrentruy ; St-Pierre-de-la Martinique à Boncourt ; Nestorius à Delémont ; Balsamine des prés à Bassecourt ; Aucus-Marcus à Glovelier ; Une alsacienne en séjour à Courgenay.

872. CHARADE.

Aut son de mon *premier* la forêt giboyeuse
Voit accourir dans ses taillis
Des chasseurs la troupe joyeuse.
C'est la manièrre gracieuse
De faire mon *second* qui lui donne du prix.
Mon *entier* vient souvent couronner la carrière
De quelque illustre ambassadeur ;
Autour de ses fourneaux l'habile cuisinière
Peut mériter le même honneur.

873. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES.

Compléter les mots suivants en remplaçant les * par les voyelles correspondantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

Qll * mmrpls — * nsgn — t — fs —
* n — snglr — * * s — hr — t — m —
smbls * n — egn — * * jrdh — t —
vl — crb

874. COQUILLES AMUSANTES.

Pour hériter son cœur, pour Claire à ces beaux (feux,
J'ai fait la guerre aux bois, je l'aurais frite aux [vieux.

875. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales forment les noms d'un sénéchal et d'un chroniqueur français :

- | | |
|---------|-------------------------------|
| X X X X | 1. Peuple célèbre autrefois. |
| X X X X | 2. Fleuve. |
| X X X X | 3. Ancienne ville renommée. |
| X X X X | 4. Ville d'Italie. |
| X X X X | 5. Pronom. |
| X X X X | 6. Les Egyptiens l'adoraient. |
| X X X X | 7. Ville d'Amérique. |
| X X X X | 8. Pronom personnel. |
| X X X X | 9. Contribution. |

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 3 Juin prochain.

Publications officielles

Subside en faveur des pâturages pour poulians. — Les pâturages pour lesquels on désire obtenir les subventions fédérales, (au maximum 50 fr. par poulin estivé) doivent être annoncés jusqu'au 14 juin à la direction de l'agriculture où l'on peut se procurer les formulaires à remplir. (Pour les conditions voir la *Feuille officielle du Jura*, N° 39 du 17 mai.)

Convocations d'assemblées.

Assemblée de l'association d'assurance du district de Porrentruy. — Le mercredi 28 mai à 2 h. à l'Hôtel-de-ville à Porrentruy pour s'occuper des intérêts de la caisse d'assurance du district.

Bressaucourt. — Le 1^{er} juin à midi pour passer les comptes, statuer sur la démission de l'adjoint, s'occuper de route et d'échange de terrains.

Courtemaiche. — Le 1^{er} juin à 2 h. pour décider des réparations au chemin de la gare, s'occuper de l'installation d'hydrantes, ratifier un achat de terrain et voter le règlement de l'école complémentaire.

Courchavon. — Le 1^{er} juin à 2 h. pour passer les comptes, donner connaissance aux propriétaires de la mise au courant du plan parcellaire et statuer sur des dégrèvements.

Courfairole. — Le 25 à 2 h. pour passer les comptes, s'occuper du fossoyeur et de réparations à la canalisation.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 1^{er} juin à 10 1/2 au Château pour décider si la bourgeoisie participera à la création de l'asile de Courtemelon, s'occuper d'une convention avec la Société de Tir

Montignez. — Le 1^{er} juin pour passer les comptes.

Soubey. — (1^{re} section) le 26 à 9 h. du matin pour approuver les comptes, fixer le budget, s'occuper de la vente du bois de sarclage, etc...

Seleute. — Le 1^{er} juin à 2 h. pour passer les comptes.

Bons mots

Chez le pharmacien.

Un soldat entre et demande cinquante grammes de phosphore.

Le pharmacien. — L'ordonnance ?

Le soldat. — L'ordonnance, c'est moi.

Trois docteurs sont au chevet d'un très renommé confrère à l'agonie.

— Heureusement ! soupire celui-ci, que je laisse après moi trois grands médecins...

Et chacun, espérant être nommé, se suspend aux lèvres du mourant, qui murmure :

— L'exercice, l'eau, la diète.

Madame A... renvoie sa cuisinière et lui donne son compte. La fille prend une pièce de quarante sous et la jette au chien du logis.

— Que signifie ?

— Dame, il ne les a pas volés, depuis six mois que je suis ici, c'est lui qui nettoie ma vaisselle.

Cote de l'argent

du 21 Mai 1902

Argent fin en grenailles. fr. 91. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 93. — le kilo.